

N°146
décembre 2012

profil

magazine



ACTION SOCIALE : solidarité active et quotidienne

dossier p.5

Travaux

- Self de l'école du Golf

p.10

Environnement
- La Ville roule propre !

p.11



1^{ère} pierre

à l'école Jules Ferry

La première pierre de l'école Jules Ferry a été posée le 16 novembre, en présence du directeur académique des services de l'Éducation nationale, des directeurs des écoles d'Oullins, du personnel de l'école, des parents, des élèves et des riverains du quartier. Une animation était proposée aux enfants, par le clown Carotte. La réhabilitation de l'école Jules Ferry est l'un des projets majeurs de la Ville. Les travaux de reconstruction de l'école élémentaire vont durer 13 mois.



Cérémonie du 11 novembre



La traditionnelle commémoration du 11 novembre s'est déroulée au carré militaire du cimetière, au Monument aux morts, puis à la Mairie., en présence des élus, des anciens combattants et des porte-drapeaux, du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes Sapeurs Pompiers de Pierre-Bénite. La cérémonie a été animée par l'Ensemble Harmonique d'Oullins. De nombreux habitants se sont joints à cette célébration de la signature de l'Armistice de la guerre de 1914-1918.

Profil n°146,
décembre 2012

Sommaire

Arrêt sur images	2
Édito	3
En direct du conseil municipal	4
> Conseil municipal du 26 novembre	
Dossier	5-7
> Solidarité active et quotidienne	
Oullins au quotidien	8-9
> Rue du Merlo : ce qui change	
> Fibre optique : où en sommes-nous ?	
> Oullins va briller de mille feux !	
> Que faire en cas de neige et verglas ?	
La ville bouge	10
> Nouveau visage pour le self de l'école du Golf	
> La Grande rue, ils en parlent !	
Environnement	11
> La Ville roule propre !	
> Doublement du collecteur de l'Yzeron	
> Plantations hivernales	
Économie et emploi	12
> Les commerçants jouent au Père Noël !	
> 4 ^e forum des commerçants	
Solidarités actives	13
> L'Allemagne sans préjugés	
> Temps de colo au Merlo !	
Sports, loisirs & culture	14-15
> Des vacances sportives à Oullins	
> BACO, deux Oullinoises au Japon	
> Noël en Finlande...	
> La Mémo, se divertir pendant les vacances	
Groupes d'opposition	16
Majorité municipale	17
Agenda et infos pratiques	18

Parution mensuelle, 11 numéros par an
Imprimé sur papier 100 % recyclé non traité

Directeur de la publication François-Noël Buffet
Rédactrice en chef Elisabeth Corino
Rédaction Marine Chazal, service communication
Photos Mathias Ridde, Thierry Chassepoux
Régie publicitaire Spécifique (04 37 91 69 50)
Mise en page Service communication-imprimerie
Maquette Anatome
Impression Brailly
Distribution Publi Services
Tirage 14 000 exemplaires

Profil est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.
Si vous ne le recevez pas, merci de le signaler au service communication au 04 72 39 73 79

Un pour tous

...

*Dans le domaine social,
notre politique et nos actions
visent chaque jour à améliorer
les conditions de vie des
publics les plus fragiles.*

Comme vous aurez l'occasion de le constater dans le dossier de ce numéro de Profil, nous ne laissons aucun champ de côté en matière d'accueil, d'aide et d'animation pour les jeunes enfants, les personnes âgées ou encore celles en situation de précarité ou de handicap.

Dans le cadre de notre politique petite enfance, nous avons développé et étoffé l'offre des modes de garde des jeunes enfants afin de mieux répondre aux besoins de tous les parents (ouverture de crèches, création de postes...). De la même façon, nous avons veillé à proposer aux seniors, à la fois des structures d'accueil adaptées à la situation de chacun ainsi que des services d'aide à la personne qui favorisent le maintien à domicile.

En matière de handicap, nous travaillons constamment à faire d'Oullins une ville accessible à tous. Pour coordonner au mieux nos actions dans ce domaine, nous avons d'ailleurs mis en place, il y a trois ans, un Comité consultatif du handicap.

Il s'agit d'une volonté forte de notre équipe de réunir l'ensemble des partenaires pour définir avec eux les nouvelles actions



François-Noël BUFFET
Sénateur-Maire

à mener ou à soutenir pour aller vers toujours plus d'accessibilité et de facilité.

Nous associons ainsi systématiquement à nos projets les personnes en situation de handicap mental, moteur, psychique, sensoriel, leurs familles et les associations. Ensemble, nous contribuons à l'amélioration des équilibres sociaux dans notre ville. C'est également pour nous l'occasion de sensibiliser la population aux différents handicaps, pour favoriser l'intégration et la parité citoyenne, et d'assurer la diffusion des informations utiles aux personnes en situation de handicap.

Notre objectif est d'offrir à chacun, quelle que soit sa situation, les conditions de vie et la qualité d'accueil qu'Oullins a le devoir de proposer à tous ses administrés.

Je vous souhaite, au nom du conseil municipal, de bonnes fêtes de fin d'année ! ●

le mandat EN ACTION...

Réaménagement de l'entrée Nord

11/2011



Forum Agenda 21

02/2012



Début de l'aménagement de la Grande rue

09/2012



Chantier d'élargissement et de confortement des berges de l'Yzeron

03/2013



12/2011

Inauguration du Centre de Supervision Urbain



04/2012

Nouveaux jeux et terrain multisports au parc du Prado



11/2012

Lancement du débat public sur le TOP



12/2013

Mise en service de la ligne B du métro entre Gerland et Oullins

Conseil municipal du 26 novembre

Ordre du jour (extraits)

> **Protocole de mise en œuvre de la procédure de rappel à l'ordre**

La loi n°2007-297 du 5 mars 2007, relative à la prévention de la délinquance, donne pouvoir au Maire ou à son représentant de procéder à un rappel à l'ordre à l'encontre d'une personne, auteur de faits susceptibles de porter atteinte au bon ordre dans la Commune (salubrité publique, absentéisme scolaire, incivilités, conflits de voisinage...). La Ville d'Oullins procède à des rappels à l'ordre depuis la mise en place du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance le 6 février 2009.

Afin de rendre cohérente, lisible et efficace cette procédure, les élus ont débattu de la signature d'un protocole avec le Procureur de la République auprès du tribunal de Grande Instance de Lyon, permettant la transmission d'une fiche d'information à chaque rappel à l'ordre et transmise au secrétariat du Procureur par télécopie. Ce protocole fait l'objet d'une évaluation annuelle qui sera transmise au Procureur de la République de Lyon et sera présentée lors des séances plénières du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

> **ACSO : pérennisation d'un emploi**

L'Association des Centres Sociaux d'Oullins propose de très nombreuses activités, en particulier à destination du public jeune de notre commune. La Ville d'Oullins, par l'intermédiaire de sa subvention de fonctionnement, finance en partie ses actions mais également le personnel permanent en charge de celles-ci. C'est ainsi que constatant l'absence d'un responsable de ce secteur, la Ville avait suspendu une partie de sa subvention. Depuis lors, l'association a recruté, par l'intermédiaire d'un contrat

en alternance, son nouveau responsable qui donne manifestement satisfaction et qui a permis de retrouver le niveau d'activité souhaité. Ce contrat aidé prenait fin en août 2012, dès lors se posait la question de la pérennité de cet emploi. La Ville d'Oullins a proposé au titre de l'année 2012, le versement d'une subvention exceptionnelle de 10 000€ afin d'accompagner l'association dans sa structuration, conforme à son projet associatif pour les prochaines années.

> **Connect'danse : la DRAC sollicitée**

La Ville d'Oullins mène une politique culturelle active pour lutter contre les inégalités d'accès à l'art et à la culture. Cet engagement se traduit en 2013 par la mise en place d'un projet de danse contemporaine Connect'danse, imaginé avec des habitants issus de quartiers prioritaires. Une compagnie professionnelle sera sélectionnée via un appel à projet. Elle conduira ainsi des ateliers de pratique artistique de février à mai 2013 auprès de 4 groupes d'habitants. L'aboutissement de ces ateliers prendra la forme d'une création chorégraphique qui sera présentée au parc Chabrières, le week-end de la Fête de l'Iris, les 4 et 5 mai 2013. Dans le cadre du programme « transmission des savoirs et démocratisation de la culture », la Direction Régionale des Affaires Culturelles Rhône-Alpes (DRAC) attribue des aides en faveur des publics ou des territoires prioritaires. Le projet Connect'danse répond aux critères exigés. La Ville sollicite, au titre de l'exercice 2013, une subvention de 4 000 € de la DRAC (sur un coût total de 15 000 € dont 6 000 € financés par la Ville d'Oullins via le budget dédié à la Fête de l'Iris et 5 000 € demandés à la Région Rhône-Alpes).

Garde d'enfant

Pourriez-vous m'envoyer la liste des assistantes maternelles exerçant à Oullins ?

Audrey

Nous ne disposons pas de cette liste. Vous pouvez vous adresser à la PMI ou consulter le site internet du département du Rhône (www.rhone.fr). Nous vous invitons également à consulter le site www.monenfant.fr.

Circulation

Je reste convaincue que la circulation en sens unique reste une solution idéale pour la Grande rue. Je parle en connaissance de cause : je prends la Grande rue 3 à 4 fois par jour.

Magali

La décision de garder le double sens dans la Grande rue a été prise à la suite de réunions publiques de concertation avec les riverains et les commerçants. Toutes les hypothèses avaient été étudiées et proposées. Le sens unique de circulation risque de pénaliser l'activité commerciale et entraîne une augmentation de la circulation sur d'autres rues, non adaptées à ce flux de véhicules.

ACTION SOCIALE : SOLIDARITÉ ACTIVE

Du soutien au quotidien

Optimiser et développer l'offre d'accueil pour les jeunes enfants, promouvoir la santé et le bien-être pour tous, accompagner les seniors, soutenir les personnes à faibles ressources...

L'action sociale est un travail mené au quotidien.



Georges TRANCHARD
Adjoint chargé des affaires sociales, de la solidarité, de la famille, de la santé et du handicap

Depuis 2008, l'équipe municipale actionne de nombreux leviers en matière sociale pour répondre aux besoins des Oullinois. Les enfants, les seniors, les personnes en difficulté ou en situation de handicap doivent faire l'objet d'un accompagnement

spécifique au quotidien. Ainsi, les actions municipales, par l'intermédiaire du Centre communal d'action sociale (CCAS), s'adaptent aux évolutions de la population. Réduction de la taille des ménages, mutation des formes de la famille, crise économique, vieillissement de la population... notre société est en plein changement. On observe à Oullins les mêmes phénomènes que dans le reste de l'hexagone. Cependant, des particularités locales nous conduisent aujourd'hui à amplifier les services en lien

avec l'action sociale. L'équipe municipale et le CCAS, aidés par nos partenaires publics, privés et associatifs, travaillent à la cohésion sociale afin qu'Oullins soit une commune toujours plus solidaire, avec des services pour tous, à chaque âge de la vie. Notre rôle aujourd'hui est d'être à l'écoute de tous, dans le respect des valeurs essentielles telles que l'entraide et la solidarité. De la petite enfance aux seniors, nous développons toutes les actions visant à aider et accompagner nos citoyens •

Oullins : chiffres clés

➤ **9,5% des habitants** ont plus de 75 ans (France : 8,3%)

➤ **Le nombre d'enfants** de moins de 6 ans a progressé de près de 10% entre 2008 et 2011

➤ **40% des ménages** sont composés d'une seule personne (France : 33%)

➤ **37% des enfants** de 11 à 17 ans sont élevés au sein d'une famille monoparentale (France : 22%)

➤ **300** : c'est le nombre de personnes auxquelles le CCAS a délivré une aide financière en 2012

Veiller au bien-être des enfants et des parents

La commune connaît une attractivité croissante pour les familles avec de jeunes enfants. La réalisation annuelle d'un diagnostic petite enfance permet de connaître avec précision les besoins de ces familles et d'orienter en conséquence l'offre d'accueil et le fonctionnement des crèches. Dans ce domaine, la Ville poursuit une politique d'accueil conforme aux orientations de la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône (variété des formes d'accueil et mixité des familles).

Les assistantes maternelles indépendantes accueillant autant d'enfants que les crèches, le CCAS veille également à soutenir ces professionnelles dans l'exercice de leur activité (par l'intermédiaire

du Relais Assistants Maternels) et à aider les parents employeurs dans leurs démarches (soirées « Assistants maternels : mode d'emploi »). Des actions de soutien à la parentalité sont également conduites, en témoignent la création du lieu d'accueil enfants-parents « La Cabane Bambou » et la participation du CCAS au financement des séances de médiation familiale ●

📍 Renseignements

Point accueil parents
PPE Bussière - 60 rue du Buisset
04 37 22 51 80



Éducation bucco-dentaire dans les crèches

Santé et handicap : l'affaire de tous !

Au travers du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS), la Ville s'est engagée à agir en faveur de la santé des habitants, particulièrement ceux des quartiers prioritaires. En 2012, un effort particulier a été réalisé en direction des jeunes enfants (éducation à la santé bucco-dentaire) et des élèves du secondaire (information nutritionnelle). De nouveaux partenariats ont par ailleurs été lancés avec la mutualité du Rhône (installation d'une médiatrice santé) et les professionnels de la gérontologie (conférence avec l'association France Alzheimer). En 2009, la Ville a mis en place un comité consultatif des personnes en situation de handicap. Il a pour but de structurer les actions menées en faveur de ces habitants : accessibilité de la voirie, accès aux services d'accueil et aux loisirs sociaux... La création de ce comité permet depuis plus de trois ans de cibler, connaître et répondre au mieux aux attentes des personnes atteintes d'un handicap.

Un Atelier Santé Ville (ASV) a également vu le jour à Oullins. Il constitue une interface permettant de décliner à Oullins les Programmes Régionaux d'Accès à la Prévention et aux Soins (PRAPS). L'Atelier Santé Ville vise à informer et sensibiliser les habitants, jeunes et moins jeunes, aux questions de santé et de bien-être (diabète, cancer, addictions, santé mentale...) ●



Bien vieillir à Oullins

Les seniors sont aujourd'hui nombreux sur notre commune. Il est de notre devoir de leur assurer un soutien au quotidien. Avec la réhabilitation du restaurant municipal « Au goût du jour », les élus ont souhaité offrir un lieu convivial et chaleureux où rompre l'isolement. Ainsi, du lundi au vendredi, les seniors sont accueillis dès le matin pour des temps de convivialité et de partage. Le restaurant leur permet ensuite de déjeuner ensemble. Enfin, il leur est proposé de nombreuses animations pour clore de façon ludique leur journée : ateliers de loisirs créatifs, jeux de sociétés... La Ville a également mis en place des sorties culturelles : visite du musée Gadagne, découverte du quartier Confluence, participation au 30^e anniversaire du Théâtre de la Renaissance... Autant de sorties qui

sont appréciées par nos aînés, puisqu'ils admettent que seuls, ils n'oseraient pas envisager de tels projets !

Et parce que le lien intergénérationnel est fondamental, tant pour les seniors que pour les jeunes, des moments de rencontre sont également proposés, notamment grâce aux chantiers éducatifs organisés régulièrement par la Ville.

La mobilisation et la participation de nos seniors est primordiale pour que les actions menées répondent aux desideratas de tous. Les projets d'animations imaginés conjointement par les agents du CCAS et les personnes âgées peuvent ainsi évoluer, et se pérenniser dans le temps. N'hésitez pas à nous faire part de vos envies et de vos besoins ! ●

Bénévoles : pourquoi pas vous ?

Vous souhaitez vous investir dans la vie oullinoise ? Vous avez envie de consacrer un peu de temps aux seniors ? Le personnel du restaurant municipal « Au goût du jour » recherche des bénévoles pour animer les activités à destination des seniors, proposées dans leur local. Contactez-nous !

Renseignements

Au goût du jour
Tél. 04 72 30 56 16

Du changement pour la navette Oullins bus

Gérée par le CCAS, la navette est accessible gratuitement aux personnes âgées. Elle dessert les quartiers d'Oullins en les reliant au centre-ville (mairie, marchés, poste, commerces...). Dès le début 2013, un nouvel itinéraire sera proposé aux usagers.

Renseignements

CCAS
Tél. 04 72 39 73 13

Des jeux pour tous les âges !

La Ville a mis en place un nouveau projet qui verra le jour au printemps 2013. Un travail est mené avec l'école Jules Ferry et la résidence la Californie afin que les jeux donnent lieu à un échange entre les générations : les enfants feront découvrir les jeux « d'aujourd'hui » à leurs aînés, et inversement, les résidents de la Californie leur apprendront les jeux « d'hier ». Si vous avez en votre possession des jeux d'aujourd'hui ou d'antan, vos dons seront les bienvenus !

Renseignements

Résidence La Californie
Tél. 04 78 86 61 50



Accompagner les personnes en situation précaire

Le CCAS gère des équipements sociaux et assure une fonction d'observation des besoins de la population. L'une de ses priorités est le soutien des personnes à faibles ressources.



Le service d'accueil social du CCAS, situé en mairie, accueille principalement des personnes isolées et des couples sans enfants. Les difficultés financières sont le premier motif de recours à ce service (48 % des entretiens sociaux), viennent ensuite les besoins en matière d'information, d'aide aux démarches et d'accès aux droits sociaux. L'accès ou le maintien dans le logement, l'accompagnement social des bénéficiaires du RSA ainsi que l'assistance aux personnes vulnérables, font également partie des interventions quotidiennes du service.

L'équipe du CCAS offre une écoute attentive

et personnalisée aux personnes qui rencontrent des difficultés du fait de l'insuffisance de leurs ressources, d'un état de santé dégradé, de l'isolement, de la perte d'un emploi ou de l'absence de logement, voire du cumul de ces différentes problématiques. Des travaux réalisés au cours de l'été ont permis de conforter la qualité d'accueil, en garantissant de meilleures conditions de confidentialité ●



Circulation rue de Merlo : ce qui change

Afin d'améliorer la sécurité et la circulation des usagers de la rue de Merlo, la Ville a pris de nouvelles dispositions. Entre la rue Francisque Jomard et le boulevard des Aqueducs de Beaunant, la vitesse sera limitée à 30 km/h dans les deux sens de circulation et la circulation de tout véhicule de plus de 3.5 tonnes (hors services publics ou de secours), interdite.

Le stationnement dans la rue est interdit hors des emplacements autorisés matérialisés au sol. Face au n°82 de la rue de Merlo, un emplacement est réservé aux manœuvres du camion de collecte des ordures ménagères. Il a été convenu que cet espace pourra être utilisé comme place de stationnement pour les riverains en dehors des jours de collecte qui sont le mardi, jeudi et samedi.

Des passages piétons sont matérialisés au sol, à 3 niveaux de la rue.

Enfin, le carrefour de la rue Francisque Jomard et la rue de Merlo est aujourd'hui règlementé par un «cédez-le-passage». A la demande des riverains, un «stop» va être installé, permettant une meilleure sécurisation de la circulation.

Toutes ces dispositions seront applicables dès la mise en place de la signalisation réglementaire en vigueur, aux frais et à la diligence du Grand Lyon chargé des travaux ●

« Lors de visites en marchant, nous avons été interpellés par les riverains sur les problèmes rencontrés rue de Merlo. La mise en place de la zone 30km/h et l'installation du "stop" en haut de la rue, nous permettent de répondre aux attentes des habitants du quartier »



Parole d'élu

Christian AMBARD
Adjoint au cadre de vie, aux espaces publics, à la voirie et à la propreté



FIBRE OPTIQUE

Où en sommes-nous ?

De nombreux travaux ont été menés par l'opérateur Orange afin de permettre aux Oullinois de profiter de connections internet en très haut débit et de la télévision haute définition. Un avantage pour les particuliers mais aussi pour les entreprises. Le premier raccordement à Oullins date de la mi-avril 2012. Aujourd'hui, les quartiers qui bénéficient de ces installations sont : Merlo, Merlus, Montlouis, la Bussière, les Célestins. D'autres zones seront aménagées courant 2013 : La Glacière, le centre-nord (îlot entre les rues de la Camille, Voltaire et Victor Hugo) et Montmein. À la fin de l'année 2012, 3 177 foyers pourront accéder à la fibre optique. Le but est d'atteindre 6 354 foyers fin 2013, et 12 707 fin 2015.

Les réseaux en fibre optique créés dans les rues par Orange, doivent se prolonger jusque dans les immeubles. Cette étape nécessite qu'une convention soit passée entre les copropriétaires et un opérateur, et que ce dernier réalise des travaux au sein de la copropriété. Le choix de cet « opérateur d'immeuble » laisse ensuite chaque occupant de l'immeuble libre de choisir un opérateur (Free, SFR...) ●



Oullins va briller de mille feux !

C'est le moment de découvrir les illuminations dans les rues de la ville, et de participer à la Fête du 8 décembre.

De nombreuses décorations électriques ornent les rues et les bâtiments du centre-ville, contribuant à accueillir les visiteurs dans l'ambiance chaleureuse des fêtes de fin d'année. Des nouveautés sont à découvrir au fil des quartiers pour cette édition 2012 : illuminations du Square du 11 novembre 1918 et de l'entrée Nord de la Grande rue, les arbres de la place Anatole France et du passage de la Ville, le square Jean Jaurès, le carrefour des boulevards Kennedy et Charles de Gaulle. D'autres illuminations seront installées : boulevard Émile Zola, rues Pierre Sémard et de la République, quartier de la Cadière.

Les illuminations de la Grande rue seront renforcées, avec la participation de l'association des commerçants Oullins centre-ville, décorations dont pourront profiter les visiteurs de notre ville lors de la Fête du 8 décembre. De nombreuses animations sont proposées tant par la Ville, que par les commerçants à l'occasion des fêtes de fin d'année. Vous trouverez au cœur de ce numéro de Profil toute la programmation des festivités du 8 décembre ●



CONSIGNES

Que faire en cas de neige et de verglas ?

En cas d'enneigement ou de verglas, les propriétaires, locataires ou usagers sont tenus de racler puis balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes, jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible.

S'il n'existe pas de trottoir, le raclage et balayage doivent se faire sur un espace de 1,5 mètre de large à partir du mur de façade ou de la clôture. En cas de verglas, il convient de jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant les maisons. Aussi, s'il gèle, il est interdit de sortir sur la rue les

neiges ou les glaces provenant de l'intérieur des propriétés. Il est également interdit de faire couler de l'eau sur la voie publique ou les trottoirs et autres lieux de passage des piétons ●

Plus de solidarité

En cas de météo difficile, faites preuve de solidarité avec les personnes âgées, en les aidant à traverser la rue, ramener leurs courses...

Travaux rue Jomard

Pour faciliter les travaux de création de branchements pour le compte de GrDF, le stationnement de tout véhicule sera interdit (mise en fourrière) des deux côtés de la rue Francisque Jomard, au niveau du 127, jusqu'au vendredi 14 décembre à 17h.

Stationnement interdit rue Baudin

Afin de permettre les interventions sur les réseaux d'eau, le stationnement de tout véhicule sera interdit (mise en fourrière) rue Pierre Baudin, de l'avenue Jean Jaurès à la rue Élisée Reclus, jusqu'au vendredi 21 décembre à 17h.

Boulevard Kennedy

Une erreur s'est glissée dans le compte-rendu de la visite en marchant du quartier Kennedy : le haut du boulevard Kennedy est interdit à tous les véhicules (sauf transports en commun).

Colis de Noël

Chaque année, la Ville d'Oullins distribue des colis de Noël pour les Oullinois de 80 ans et plus. Les personnes concernées peuvent venir les retirer du mardi 4 au vendredi 7 décembre, de 9h à 12h et de 14h30 à 16h30, au restaurant municipal «Au Goût du Jour» (5 rue Pierre-Joseph Martin). La présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile est obligatoire.

Renseignements

CCAS

Tél. 04 72 39 73 13



Nouveau visage pour le self de l'école du Golf

Les travaux de rénovation du restaurant de l'école du Golf ont eu lieu cet été. Nouvelles peintures, nouveau sol, et réorganisation du service... Zoom sur ce qui a changé depuis cette rentrée scolaire.

La salle de restauration de l'école élémentaire du Golf était devenue obsolète. L'équipe municipale a souhaité une réorganisation efficace de cet espace de vie, afin d'améliorer les conditions d'accueil et de service des enfants. Ainsi, des travaux de rénovation ont été entrepris : peinture, changement de revêtement du sol et création d'une nouvelle ouverture entre la salle de restauration et l'espace cuisine qui facilite le passage des chariots de ramassage des plateaux. La réorganisation trouve son point d'orgue dans l'installation d'un self. En effet, jusqu'alors, les enfants étaient servis à table, ce qui induisait un temps d'attente long

et un service obligatoirement au pas de course pour les agents du restaurant. Grâce à ce self linéaire, les élèves acquièrent de l'autonomie : ils prennent leur plateau, leurs couverts et leurs assiettes, puis se servent de l'entrée jusqu'au dessert. L'ambiance est ainsi devenue plus sereine. La surveillance n'est pas pour autant négligée puisque les agents municipaux portent toute leur attention sur les enfants, de la mise en place des rangs jusqu'à l'extérieur du self. Ils doivent également demander l'autorisation de quitter la table et doivent débarrasser leur plateau avant de sortir de la salle. Aujourd'hui, c'est une centaine de jeunes oullinois qui fréquente le self chaque jour. Le bénéfice de cette installation est constatée par tous, notamment par les 9 agents chargés de la restauration et de la surveillance du self : plus de calme et moins de stress ●

LA GRANDE RUE

Ils en parlent !

Rencontre ce mois-ci avec **Hervé**, chef d'équipe de la société Eurovia / Vinci. Il gère une équipe de 5 personnes, dédiée à la création des trottoirs de la Grande rue.

« Je suis chargé de l'organisation du travail des employés de l'entreprise pour cette partie du chantier. Nous effectuons la pose des bordures, la création des trottoirs et des places de stationnement. Nous veillons à respecter le travail mené par les géomètres, ce qui demande beaucoup de précision. Humainement, il faut veiller à la sécurité de tous. Nous devons faire respecter les règles de sécurité du chantier et expliquer aux riverains que si des barrières de sécurité les empêchent de venir sur telle ou telle zone, ce n'est pas pour les embêter. Mais parce qu'à ce moment-là, la présence d'un piéton est dangereuse. Le maître mot est la diplomatie ! Il nous arrive de nous retrouver face à des Oullinois ou des commerçants impatients que le chantier se termine. Oui, nous créons des nuisances, mais aujourd'hui, nous pouvons leur montrer le travail que nous avons déjà effectué sur les trottoirs, un peu plus haut dans la Grande rue. C'est du concret, ils comprennent mieux que nous faisons tout pour respecter les délais et ainsi leur offrir des trottoirs qui changent le visage de la rue ! » ●



Depuis fin octobre, les trottoirs de la phase 1, entre les rues Marceau et Jean-Jacques Rousseau, sont réalisés. Actuellement, un effectif de 18 personnes est présent sur le chantier. Les trottoirs de la phase 3, entre le Pont d'Oullins et la rue Marceau, seront terminés le 18 décembre prochain. De ce fait, les accès aux commerces seront rétablis pour la période de fin d'année. Le chantier sera dès lors en pause et redémarrera le 14 janvier 2013.



La Ville roule propre !

L'Agenda 21 en mouvement



L'Agenda 21 mis en place par la Ville continue d'évoluer. Certaines actions sont d'ores et déjà terminées, comme l'action n°80 qui prévoyait la création d'une plateforme d'achat regroupant les commerçants locaux. Avec la création de Panieroullins, le pari est tenu !

D'autres actions sont en cours. Il avait été défini dans l'action n°96 la création de structures d'accueil pour la petite enfance. Parallèlement à la création de la structure Brins d'Etoiles et l'ouverture de places supplémentaires dans les crèches municipales, l'étude pour l'installation d'une micro-crèche dans le quartier Ampère vient soutenir les efforts engagés par la Ville.

L'action n°98 a été enclenchée avec le projet d'une outil-thèque (système de prêt d'outillage), en collaboration avec les Compagnons Bâtitisseurs. Ce programme sera concrétisé dans les mois à venir.

Enfin, il a été mis en place des groupes de travail associant élus, associations et habitants, afin de réfléchir aux actions 19 et 25 qui prévoient une restructuration du stationnement et de la circulation (notamment pour les vélos) en centre-ville et aux alentours de la Grande rue. Ces concertations mèneront à des travaux, effectués d'ici à 2014.

Dans le cadre de l'Agenda 21, la Ville s'est équipée de deux voitures et deux scooters électriques, ainsi que d'un utilitaire. Les voitures sont à la disposition du personnel depuis novembre, en auto-partage. Les scooters sont quant à eux dédiés au gardien du Parc Chabrières et à un agent chargé de livrer les informations municipales. L'utilitaire électrique est désormais à l'usage des stewards urbains, pour leurs opérations de nettoyage des espaces publics et cours d'écoles. Des logos spécifiques sont apposés sur l'ensemble

des engins. La Ville s'était déjà, dans le passé, équipée de ce type de véhicules pour le personnel du parc Chabrières et au cimetière. Ces véhicules répondent aux différents besoins des agents municipaux, tout en contribuant à la réduction de la pollution urbaine, tant sonore qu'atmosphérique. Ces acquisitions s'inscrivent parfaitement dans la logique du développement durable mise en place par l'équipe municipale depuis 2008 ●

Plus d'infos
www.ville-oullins.fr/agenda21

Doublement du collecteur de l'Yzeron

Les travaux préparatoires de la 2^e phase du chantier de doublement du collecteur des eaux pluviales, entre le Pont Blanc et le parc naturel de l'Yzeron, ont débuté à la mi-novembre. Une base de vie est installée et un pont provisoire permettant l'accès au puits a été créé au-dessus de la rivière. Les travaux de terrassement du puits nécessaire au passage du micro-tunnelier, débuteront début janvier. La durée prévisionnelle de ce chantier est de 5 mois. Les travaux sur ce collecteur et le projet d'aménagement des berges de l'Yzeron, visent à lutter contre les inondations ●



PLANTATIONS HIVERNALES

Les équipes des parcs et jardins ont effectué les plantations hivernales. Ainsi, ce ne sont pas moins de 170 arbustes et 13 500 bulbes (tulipes, narcisses...) qui ont été plantés. 550 plantes vivaces intégreront les massifs dans le courant du mois de mars.

Les commerçants jouent au Père Noël !

À l'occasion des fêtes de fin d'année, les commerçants du centre-ville ont aménagé leurs horaires d'ouverture afin de faciliter votre shopping ! Ainsi, pour la soirée du 8 décembre, la majorité des commerçants vous ouvrent leurs portes jusqu'à 21 heures. Le dimanche 23 décembre, ils vous accueilleront pour que vous puissiez finir vos achats de Noël en toute quiétude. Ces fêtes de fin d'année sont aussi pour le collège des commerçants du centre-ville l'occasion

de vous gâter ! Vous trouverez dans vos boutiques des jeux de grattage qui vous permettront de remporter des bons d'achats. Certains commerçants vous remettront, lors de votre passage en caisse, des tickets de stationnement gratuit au parking Arlès Dufour. Enfin, afin de titiller vos papilles, le site d'achat en ligne panieroullins.com met en avant le commerce de bouche et assurera exceptionnellement les livraisons les lundis 24 et 31 décembre ●

Montmein :
les commerçants lancent
leur site internet

Montmein sur le web c'est :
montmeincommerces.com !

Il regroupe les offres proposées par les commerces du quartier : boucherie, boulangerie, épicerie...

Chaque mois, un concours ludique vous est proposé en Une du site.

À noter également qu'une fête sera organisée le 8 décembre en présence du Père Noël avec un marché de la création, un stand de maquillage pour enfants... Un pot de l'amitié sera offert par l'ensemble des commerçants.

**Un label pour
panieroullins.com**

Suite à la candidature déposée l'été dernier par l'association Oullins centre-ville pour "panieroullins.com", le projet a été sélectionné et recevra le Label "territoire innovant 2012". La remise des prix aura lieu lors du Forum des Interconnectés à Lyon, début décembre.

10 clés pour entreprendre

La CCI de Lyon, en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône, organise une réunion d'information "Création d'entreprise : 10 clés pour entreprendre". L'occasion pour vous d'identifier les étapes indispensables pour mener à bien votre projet de création ou de reprise d'entreprise : Rendez-vous le 6 décembre, de 14h à 17h, à la CCI de Givors.

i Renseignements
Jacqueline COLLET
collet@lyon.cci.fr
0 821 231 251



4^e forum des commerçants

Les commerçants et les artisans de la Ville se réuniront en décembre à l'Hôtel de Ville pour participer au forum qui leur est dédié. Cet événement organisé par Oullins centre-ville, en association avec ses partenaires et la Ville, permet aux acteurs économiques de notre territoire de se rencontrer et d'échanger sur les actions menées en faveur du commerce et de l'artisanat. Cette soirée a également pour

but de fédérer toutes les forces vives pour qu'Oullins soit toujours une ville attractive, tant pour la clientèle que pour les nouvelles enseignes. Ce 4^e forum est d'autant plus important pour les commerçants et les artisans qu'il sera question de se préparer au mieux à l'arrivée du Métro B et aux changements que cela induira pour l'activité commerciale oullinoise ●

L'Allemagne sans préjugés

Dans le cadre d'une rencontre à Strasbourg en octobre 2011, les enseignants du lycée Jacquard ont eu l'occasion de rencontrer des confrères allemands. Est née l'idée d'un échange entre les deux lycées.

Au lycée Jacquard, ce sont 16 jeunes de Terminale qui préparent leur Baccalauréat Professionnel Accueil Relation Clients Usagers qui partiront mi-décembre pour cinq jours en terre allemande. Ils seront accompagnés de professeurs, à la découverte de la ville de Göppingen et sa région : visites du lycée de Göppingen, du musée Mercedes à Stuttgart, la mairie de Nürtingen, un marché de Noël...

« Nous souhaitons que nos jeunes découvrent ce pays, sans préjugés. Ce voyage est l'occasion pour eux d'aller à la rencontre d'une autre culture, de s'adapter à un pays différent du nôtre et de s'ouvrir à d'autres jeunes. À la vue de la motivation de tous, ce périple sera à n'en pas douter une formidable expérience pour eux ! », souligne Caroline Meygret, enseignante accompagnatrice de ce voyage. Les jeunes Allemands seront quant à eux accueillis à Oullins courant 2013. Les financements sont les conditions sine qua non pour envisager une reconduction de ces échanges avec d'autres pays : « Le cumul des subventions qui nous ont été versées (Région Rhône-Alpes, Ville d'Oullins, Organisme Franco-Allemand de

la Jeunesse et plate-forme franco-allemande) nous a permis de concrétiser le projet. Nous espérons pouvoir pérenniser ce genre d'actions afin que notre lycée jouisse toujours d'un rayonnement européen » conclut Caroline Meygret. Il a semblé important aux élus Oullinois de participer à ce projet : ainsi, une enveloppe de 1 000 € a été allouée par la Ville (délégation Jeunesse) à cette action menée par le lycée Jacquard.

« Cofinancer cette action l'année du 50^e anniversaire du jumelage montre notre volonté d'accompagner un projet européen de mobilité et d'ouverture sur le monde professionnel, qui participe à la réussite éducative des lycéens. »



Parole d'élue

Clotilde POUZERGUE
Adjointe à la culture
et à la jeunesse

Temps de colo au Merlo !

Les vacances de la Toussaint ont rimé avec colonie de vacances au centre du Merlo. En effet, pendant une semaine, une vingtaine d'enfants a participé à de nombreuses activités organisées par l'association Temps Jeunes. Une activité « City mômes » était proposée aux enfants âgés de 8 à 12 ans. Les vacanciers ont ainsi pu être sensibilisés à la conduite de véhicules à moteur au sein d'une mini-ville, construite à leur échelle (rues, panneaux de signalisation...). Les participants ont été tour à tour conducteurs, cyclistes et piétons, afin de mieux appréhender les dangers de la route. Les enfants âgés de 10 à 14 ans ont participé quant à eux à l'animation « Journaliste en herbe ». Ils ont découvert les différentes facettes du journalisme, grâce à des rencontres avec des professionnels, des reportages



dans les rues de Lyon et aussi la visite des rotatives du journal Le Progrès. Un journal a été édité en fin de séjour, réalisé par l'ensemble du groupe et son comité de rédaction. L'association Temps Jeunes a édité la brochure des activités proposées en 2013. Des animations sont de nouveau proposées à Oullins, n'hésitez pas à vous renseigner !

Renseignements

Temps Jeunes - 99 rue de Merlo
04 72 66 16 66
www.temps-jeunes.com

Initiation aux premiers secours

Le CCAS propose une séance d'initiation aux premiers secours le samedi 15 décembre, de 8h30 à 12h30. Cette formation, ouverte aux personnes de plus de 15 ans, est gratuite. Inscription obligatoire : 04 72 39 73 13.

Des cadeaux !

Soutenez le Conseil Municipal des Enfants ! Le CME organise une collecte de jouets, à destination d'associations caritatives, le mercredi 5 décembre de 14h à 18h, dans les Salons de l'Hôtel de Ville. Les dons doivent être en parfait état ou neufs.

Un repas solidaire

Les Oullinois ont déjà lancé les opérations en faveur du Téléthon ! Le secteur adulte-famille du Centre social de la Saulaie et un groupe d'habitants du quartier ont organisé, le 16 novembre dernier, un repas. Tous les bénéfices de cette soirée ont été reversés à l'Association Française contre les Myopathies.

Programme du Téléthon

Le programme est téléchargeable sur www.ville-oullins.fr

Marché de Noël de l'école Jean Macé

Le marché aura lieu le 14 décembre à partir de 16h30. Au programme : vente de sapins, bourse aux livres enfants, crêpes et boissons chaudes...



Des vacances sportives à Oullins

À chaque période de vacances scolaires, la municipalité propose de nombreuses activités aux jeunes Oullinois. Retour sur la réussite de ce dispositif lors des vacances de la Toussaint et programme des activités proposées aux vacances de Noël.

Les deux semaines de la Toussaint ont été un succès pour les animations sportives proposées par la Ville. Ce ne sont pas moins de 100 jeunes qui ont participé aux activités. Les enfants, âgés de 6 à 14 ans, ont ainsi pu découvrir de nombreux sports : kin ball, sarbacanne, tennis de table, athlétisme, jeux aquatiques... Encadrés par des éducateurs diplômés, les jeunes ont eu tout le loisir de profiter de ces journées afin de partager des moments de jeux et de détente. Dès le 26 décembre, les animations reprennent pour les vacances de

Noël ! Au programme : escalade, street hockey, baseball... Découvrez le programme dès le 10 décembre sur le site internet de la Ville. Vous pourrez également inscrire vos enfants aux activités dès cette date ●

Renseignements

Service des sports
Tél. 04 37 41 14 00
www.ville-oullins.fr

BACO

Deux Oullinoises au Japon

Les joueuses de badminton Delphine Lansac et Stacey Guerin se sont envolées fin octobre avec leurs coéquipiers de l'équipe de France pour les championnats du Monde Juniors de badminton au Japon. L'équipe nationale a terminé la compétition par équipes à la 17^e place, après avoir écarté consécutivement le Canada 3-0, les USA 3-2 et la Finlande 3-2. Delphine et Stacey ont su se démarquer lors de ces rencontres.

Puis, la compétition individuelle a débuté. Stacey Guerin, spécialisée en double, perd en double mixte au 1^{er} tour contre l'équipe malaisienne, tête de série. En double dames, défaite aussi contre la paire numéro un hollandaise. Delphine, alignée en simple, n'a pas été très gâtée par le tirage au sort et perd son 1^{er} match contre une Russe (150^e mondiale). En double dames, elle gagne son 1^{er} match contre une paire américaine avant de s'incliner contre une paire malaisienne.

Cette expérience inédite est une fierté pour le club du BACO et la Ville d'Oullins. Rappelons qu'à seulement 17 ans, Delphine est la deuxième joueuse française ●





Noël en Finlande ...

Dans le cadre de l'opération « Noël en Europe », le Comité consultatif oullinois des jumelages vous propose cette année de voyager en Finlande, au pays du Père Noël ! Saïia Verneret, intervenante lors de cette manifestation, vous expliquera comment se déroule cette fête de fin d'année dans son pays d'origine : les préparatifs,

la décoration, la cuisine, l'arrivée du Père Noël, les traditions... À l'issue de cette conférence, une dégustation de spécialités finlandaises sera proposée. Cet événement aura lieu le mardi 18 décembre, 19 heures, salle du Caveau au Centre de la Renaissance. Attention : entrée dans la limite des places disponibles ! ●

LA MÉMO

Se divertir pendant les vacances

La Mémo vous propose de nombreuses animations gratuites pour cette fin d'année ! Retrouvez dans votre médiathèque, les sélections de livres et DVD autour des thèmes des animations.

Jusqu'au 15 décembre, aux heures d'ouverture : 51^e édition du Salon de l'Entente des Peintres Oullinois. Invités d'honneur : les peintres de Pescia (Italie), notre ville jumelle, et l'artiste lyonnais Favrene.

Mercredis 5 et 19 décembre à 10h30 : heure du conte - enfants de 2 à 4 ans

Mercredi 12 décembre à 10h30 : heure du conte - enfants à partir de 4 ans

Samedi 22 décembre à 11h (sur inscriptions) : samedi des tout-petits (enfants entre 6 mois et 3 ans)

Vendredi 21 décembre de 15h à 19h : la Mémo participe à la Fête du court-métrage en projetant en continu des court-métrages de fiction, de documentaire, de jeunesse et de dessins animés.

Samedi 22 décembre à 15h : Ciné-club « La vie est belle » de Franck Capra



Mercredi 26 décembre à 17h : Ciné Mioches des vacances « La souris du Père-Noël » et « Le Père-Noël est sans rancune »

Vendredi 28 décembre à 17h : heure du conte - enfants à partir de 4 ans - spécial vacances

Retrouvez également des animations à l'Annexe Montlouis, 39 boulevard Général de Gaulle :

Mercredi 12 décembre à 17h : C'est tout vu - approche ludique des sciences - enfants à partir de 8 ans

Mercredi 19 décembre à 17h : heure du conte - enfants dès 3 ans ●

Favrene rencontre son public

Le 51^e Salon des Peintres a débuté le 1^{er} décembre à la Mémo. Le peintre lyonnais René Favre, dit Favrene, en est l'invité d'honneur. Vous pouvez rencontrer l'artiste le samedi 15 décembre à 15 heures. Cet événement clôturera l'exposition.

Activités extrascolaires

Des activités sont proposées aux jeunes des quartiers du Golf et de la Saulaie, les soirs de la semaine, pendant les périodes scolaires. Futsal, handball, speedminton... il y en a pour tous les goûts ! Adhésion annuelle : 5 €.

Renseignements

Activités à la Saulaie :
Service jeunesse
Tél. 04 72 39 74 70
Activités au Golf :
Service des sports
Tél. 04 37 41 14 00

Fête de l'iris

En vue de la Fête de l'iris (4 et 5 mai 2013), la Ville lance un appel large aux associations culturelles qui souhaiteraient y participer. Contribuez au succès de la Fête et faites de belles rencontres !

Renseignements

Service culturel
Tél. 04 72 39 73 13

Musée Dulsei

Ce musée consacré au peintre Victor Orsel et à la généalogie de sa famille sera de nouveau ouvert, de janvier à mars.

Renseignements

Musée Dulsei
62, chemin de Chasse
Tél. 04 78 51 19 81

**élus socialistes
et apparentés**



Jean-Louis UBAUD Joëlle SÉCHAUD



Héliane POMMERUEL Michel BLANC



Isabelle IGLESIAS

Notre droit de réponse

Censurés deux fois par le maire, qui a interdit en juin et juillet derniers la publication de nos textes dans cette « tribune libre », nous avons demandé la publication dans le magazine municipal d'un juste droit de réponse. Il aura fallu que nous missionnons un avocat pour que le maire, fidèle à son intransigeance, nous fasse enfin connaître son refus de publier notre réaction. Nous utilisons donc notre tribune libre habituelle pour nous expliquer une bonne fois pour toute sur cette affaire de censure municipale.

François-Noël Buffet, sénateur maire UMP, a donc usé à répétition de la censure envers notre groupe politique :

En juin 2012, alors que nous nous félicitons du très bon résultat électoral obtenu par François Hollande à Oullins, sans évoquer nullement les résultats nationaux, et que nous constatons que le résultat présidentiel s'alignait sur ceux enregistrés par la gauche oullinoise lors des Régionales de 2010 et des Cantonales de 2011.

En juillet 2012 quand nous avons voulu dénoncer la censure du mois précédent.

Comment le maire a-t-il justifié son acte de censure? En utilisant un article du règlement intérieur du conseil municipal qui limiterait selon lui à l'exclusive gestion municipale l'expression dite libre. Tous, majorité comme opposition, avons jusqu'alors une lecture moins réductrice de cet article, puisque nous nous sommes toujours exprimés, certes à propos de notre commune, mais au sens large du terme. Pour preuve les 46 publications autorisées par le maire à tous les groupes

politiques y compris le sien depuis le début du mandat municipal (2008) où les articles traitaient de sujets politiques autres que municipaux.

En juin 2012 soudain, le maire fait volte face et s'appuie sur sa nouvelle interprétation toute personnelle et subjective du règlement intérieur pour nous censurer deux mois. Personne n'est dupe des motifs de ce revirement : résultats électoraux et dates dérangeant ! En juin 2012 en effet, les élections législatives donneront la gauche une nouvelle fois majoritaire à Oullins. Nous sommes au lendemain de l'échec de Sarkozy, le candidat de messieurs Buffet et Terrot. Qui peut croire à un hasard de calendrier ?

Même si, comme écrivait Voltaire, « c'est le propre des censures violentes d'accréditer les opinions qu'elles attaquent », nous dénonçons l'injustice de cette interdiction, visant particulièrement les élus socialistes, tribut que le maire voudrait nous faire payer pour se venger d'une opinion publique qui lui est défavorable, injustice qui contredit les pratiques antérieures à l'égard des parutions dans la tribune libre du magazine Profil.

Affaire bien complexe pour l'opposition à Oullins que de faire respecter dans un journal municipal son simple et juste droit à la libre expression, pourtant reconnu par la loi. Face à ce déni de démocratie, familier de François-Noël Buffet, notre action, guidée par un souci de légalité et de justice, a été déterminée. Souhaitons que des valeurs telles que pluralisme des opinions, liberté d'expression et démocratie retrouvent du sens au sein de la majorité municipale. Et Voltaire encore de nous soutenir lorsqu'il a écrit : « Je hais vos idées, mais je me ferai tuer pour que vous ayez le droit de les exprimer » ●

élue communiste



Jasmine CASTEL

Stop au TOP quel que soit le tracé

Depuis quelques jours, le débat public sur le TOP, rebaptisé « Anneau des Sciences » est lancé. Alors que ce débat n'aborde que les questions de tracé, que des élus s'affrontent d'abord pour qu'il ne passe pas chez eux, nous posons, nous, la question de l'utilité d'une infrastructure supplémentaire, qu'elle soit à l'ouest, au sud, au nord ou

à l'est. Il faut d'abord repenser un projet d'aménagement du territoire où nous ne serions plus obligés de faire une heure de trajet pour aller au travail, faire nos achats, aller au cinéma... repenser Oullins notre ville, non en zones d'activités, mais en lieux de vie sociale où chacun trouverait ce dont il a besoin ●

**élu Europe-Écologie
Les Verts
et apparentés**



Michel RONZY

TOP, trois mois décisifs

Le débat public est ouvert jusqu'en février 2013. Nos contributions auront leurs poids dans la décision finale : réalisation du projet Grand Lyon, modification ou abandon. Les dés ne sont pas jetés. Alors faisons valoir sur <http://www.debatpublic-anneau-top.org/>, que ce projet « autoroutier-dépendant » créateur de deux voiries (le

TOP suppose le COL) au coût exorbitant (2,5Md€ pour le seul TOP) asséchera les finances publiques ; empêchera le développement de transports collectifs efficaces, accessibles, de qualité ; et répondra bien mal aux enjeux de ce siècle : rareté des ressources, état de la planète, santé, qualité du cadre de vie et de l'aménagement urbain ●

élu Lutte Ouvrière



Jean-Luc RENAULT

Vaches maigres pour les communes

Au moment où les communes préparent leur budget, l'austérité et le gel des dépenses de l'Etat, commencés sous Sarkozy et poursuivis sous Hollande, font leurs dégâts. Les communes les plus pauvres ne peuvent plus financer leurs projets, entretenir leurs écoles ou créer des places de crèches. D'autres, comme Oullins, ne peuvent plus le faire

qu'au prix d'un endettement grandissant. Il faudrait, bien sûr, une meilleure répartition entre les communes - ce que réclament légitimement les maires des villes pauvres - mais c'est surtout la politique d'austérité qu'il faut contester. L'argent public doit servir pour les besoins de la population, pas pour les capitalistes et les banquiers ●

Groupe "Oullins ensemble"



François-Noël BUFFET Gilles LAVACHE Philippe LOCATELLI



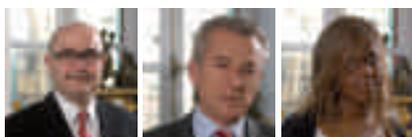
Christine CHALAND Christian AMBARD Louis PROTON



Marie-Laure GUIRADO Georges TRANCHARD Clotilde POUZERGUE



Faten MAZIGH Michel TERRROT Marcelle GIMENEZ



Marc FILIU Bruno GENTILINI Bazimika TUZOLANA



Philippe SOUCHON Adrienne DEGRANGE Gilbert MOREL



Nadine CORELLA Hubert BLAIN Huguette JOURDAIN



Jean-Pierre SCAPPATICCI Clément DELORME Marie-Laure PIQUET-GAUTHIER



Franck COTTET Emmanuel PERNIN

Tartufferies

La vacuité des propositions de l'opposition municipale est-elle à ce point incommensurable qu'il nous faille supporter depuis maintenant six mois ses incessantes lamentations concernant la non publication de leur tribune d'expression du mois de juin dans notre magazine municipal. Tout comme la nature, Jean-Louis Ubaud semble avoir horreur du vide et nous assène donc depuis l'été un discours outragé sur l'injustice et la censure, là où il n'y a qu'une simple application du règlement.

Pour mémoire, la tribune d'expression refusée cet été au groupe « socialistes et apparentés » était presque entièrement consacrée à la victoire de François Hollande, véritable concert de louanges à la gloire du nouveau président, un exercice dont Jean-Louis Ubaud a le secret. S'ensuivait un appel presque aussi « discret et nuancé » à voter pour les candidats de gauche aux législatives à venir, rien de moins que la parole d'un docile militant en campagne pour son parti dans les colonnes de Profil !

Les Oullinois conviendront que l'on est là bien loin du règlement (approuvé et voté par l'opposition) qui régit le contenu des tribunes d'expression du magazine municipal et qui dit, noir sur blanc : « Conformément aux dispositions de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le bulletin d'information générale de la ville d'Oullins réserve un espace à l'expression des conseillers municipaux[...] Les élus s'engagent, conformément aux termes de l'art L.2121-27-1 du CGCT à ne s'exprimer que sur les réalisations et la gestion de la commune dans la limite de ses compétences. Ils s'engagent à respecter les dispositions du code électoral tant au regard des dispositions de l'article L.52-1 que les dispositions de l'art L.52-8 du même Code[...] »

Pour faire simple, les tribunes d'expression ne sont vouées qu'à traiter de sujets d'intérêt communal et on peut raisonnablement penser qu'une réserve supplémentaire est nécessaire lorsqu'elles sont, a fortiori, publiées en période électorale !

L'opposition n'a-t-elle pas d'autres préoccupations que d'infliger aux Oullinois le compte-rendu des chamailleries juridiques qu'elle tente d'opposer à la majorité ? Pense-t-elle vraiment que les lecteurs de Profil vont être dupes de cette nouvelle manœuvre ? La vérité, c'est que pendant que les socialistes se livrent au jeu de la polémique, ils évitent soigneusement de parler

des vrais dossiers qui concernent et intéressent les habitants d'Oullins : les services à la petite enfance et aux seniors, la sécurité, le cadre de vie, les transports, l'emploi, le logement... !

Alors que débute le débat public sur le TOP nous serions par exemple ravis d'entendre la position claire du groupe socialiste et de Jean-Louis Ubaud. Lui qui ne veut pas « limiter le débat au seul choix d'un tracé de voirie »... La belle affaire ! Il va bien falloir dire un jour par où il souhaite voir passer le périphérique et ses échangeurs. Nous agissons depuis des années autour d'un projet urbain et d'un tracé clair pour notre ville et le sud-ouest de l'agglomération. Que n'en fait-il autant ? Rappelez-vous que lorsque la municipalité a émis un vœu en conseil municipal afin que soit à tout le moins « étudiée » notre proposition de tracé, Jean-Louis Ubaud et ses amis ne l'ont pas voté. Ils sont aujourd'hui frappés d'une amnésie bienvenue qui leur permet de jouer les chantres du débat et « d'encourager les Oullinois à y participer ». Quelle tartufferie !

Lorsque l'on siège à la fois au conseil municipal d'Oullins et que l'on représente notre ville-canton au conseil général, n'est-on pas en devoir sur un sujet comme le réaménagement de la Grande rue (une voirie départementale) de s'impliquer au-delà des partisaneries pour l'intérêt général des Oullinois et l'amélioration de leur cadre de vie. M. Ubaud et ses amis, qui n'ont pas voté ce réaménagement, sont-ils donc si droits dans leurs bottes qu'ils préfèrent dire non à une Grande rue plus belle qui réduit et apaise le trafic automobile, qui fait la part belle à la sécurité et au cheminement piétonnier, qui améliore la cohérence des espaces publics et les rend plus verts ?

A l'heure du débat d'orientation budgétaire qui va donner le ton du budget 2013 de notre Ville, dans une situation économique tendue pour les ménages comme pour les collectivités, nous avons fait le choix de préserver les services à la population et même d'en améliorer ou d'en créer de nouveaux. Faire tout cela sans augmenter la pression fiscale, pour la neuvième année consécutive, relève chaque année d'une véritable gageure que nous tenons grâce à notre équipe, toute entière mobilisée au service de la population. Que l'opposition s'oppose sur le fond, élève le débat et fasse des propositions, nous l'acceptons et l'encourageons. En revanche, qu'elle s'oppose par dogme, par principe ou par tactique au détriment des Oullinois, nous ne pouvons le tolérer ! ●

FÊTE DU 8 DÉCEMBRE

Attention, le stationnement sera interdit sur le périmètre de la fête dès 14h ; la circulation sera fermée Grande rue et rues adjacentes à partir de 16h. Merci de votre compréhension.

Soirée festive et gratuite dans la Grande rue de 17h30 à 21h. Les commerçants de la Grande rue vous accueillent jusqu'à 21h. Chocolat chaud et gourmandises à déguster !

Grande rue

Jeux pour tous à partir de 18h (La Ludothèque)

Exposition de créations de mode du lycée Jacquard dans les commerces

Pierre & Chausson, duo musical (angle rue de la Sarra)

Peace of Mind & Ben Shoes concerts (nord de la Grande rue)

Photographies avec le Père Noël, à partir de 18h

La cabane de Pépé, petit théâtre ambulant (Compagnie Théâtre de Marionnettes)

Les Mamas, marionnettes géantes (Compagnie Planet pas net)

Parvis de l'Hôtel de Ville

Fanfare MUSIC'85 à 18h et 19h30

[nuit] blanche... Nouveaux Ateliers de la Danse & Centre de Formation Danse désoblique à 19h

Place de Lattre de Tassigny

Le P'tit Manège fait main, Compagnie des Quatre Saisons (dès 3 ans)

La Timba del Mundo, guerriers tambourinaires à 18h30 et 20h

Centre commercial de Montmein

À partir de 16h, présence du Père Noël, marché de la création, stand de maquillage pour enfants, pot de l'amitié.

HÔTEL DE VILLE
Place Roger-Salengro - BP 87
69923 OULLINS Cedex
tél. 04 72 39 73 13
fax 04 78 50 81 78
www.ville-oullins.fr
contact@ville-oullins.fr

Horaires d'ouverture au public
lundi : 10h-12h30 / 13h30-16h30
mardi, mercredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30
jeudi : 8h30-18h, vendredi : 8h30-16h30
samedi : 9h-12h
n° vert : 0800 013 477
n° vert propreté : 0800 717 888

LA MÉMO - 8 rue de la République
tél. 04 26 04 11 71

ANNEXE MONTLOUIS (bibliothèque)
39 boulevard Général De Gaulle
tél. 04 78 51 60 17

PISCINE MUNICIPALE - 44, Grande rue
tél. : 04 72 66 12 40

POLICE MUNICIPALE : 04 37 20 12 00

PERMANENCES OUVERTES AU PUBLIC
Maison des Sociétés, 37 rue Raspail

Impôts
le 1^{er} mercredi du mois de 9h à 11h

Aide aux victimes
le 2^e mercredi du mois de 14h à 16h30

Conciliateur
2^e et 3^e lundi du mois de 13h30 à 17h

CICAS (Retraites)
les 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 9h à 12h et de 13h à 16h30
Sur rendez-vous au 0820 20 00 00

CRAM (Retraites)
tous les jeudis de 9h à 12h et de 13h à 16h

Avocat-conseil
tous les vendredis de 10h45 à 12h15

Boutique de droit (Amély)
tous les vendredis de 13h30 à 17h30
Sur rendez-vous au 04 78 51 59 28

ENCOMBRANTS
Service voirie et cadre de vie, tél. 04 72 39 73 13

Déchèterie de Pierre-Bénite
chemin de la Gravière
tél. 04 72 39 21 87

Déchèterie de Francheville
Z.I. de Taffignon, 29, route de la gare
tél. 04 78 59 04 32

CIMETIÈRE - 96, rue du Perron
tél. 04 72 39 73 18
Ouvert tous les jours de 8h30 à 17h

PERMANENCES
M. Michel TERROT - Député du Rhône
8, rue Victor Hugo
69600 OULLINS
tél. 04 78 50 50 50

M. François-Noël BUFFET - Sénateur du Rhône
57 rue Edouard Herriot
69002 LYON
tél. 04 72 39 36 00 - fax 04 72 39 36 39

M. Jean-Louis UBAUD - Conseiller Général
Hôtel du département
29-31 cours de la Liberté
69483 LYON Cedex 3
tél. 04 72 61 74 33

CITOYENNETÉ

4 décembre · 19h30 - 22h30

TOP : réunion d'approfondissement du débat

La Sucrière / Lyon Confluence, 49-50 quai Rambaud (2^e)

5 décembre · 14h30 - 17h30

TOP : atelier « Présentation des solutions alternatives "transports en commun" »

Espace de l'Ouest Lyonnais
2 rue Nicolas Sicard / Lyon 5^e

11 décembre · 19h30 - 22h30

TOP : atelier « L'aménagement de la ville et la mobilité à l'horizon 2030 »

Université Lyon 3 / 18 rue du Professeur Rollet / Lyon 3^e

13 décembre · 19h30 - 22h30

TOP : atelier « Les impacts des transports sur la santé et l'environnement »

Université Lyon 3 / 18 rue du Professeur Rollet / Lyon 3^e

17 décembre · 14h30 - 17h30

TOP : atelier « Les aspects financiers »

Espace de l'Ouest Lyonnais
2 rue Nicolas Sicard / Lyon 5^e

18 décembre · 14h30 - 17h30

TOP : atelier « Echanges sur les solutions présentées le 5 décembre et présentation des différentes solutions routières »

Espace Ouest Lyonnais
2 rue Nicolas Sicard / Lyon 5^e

LOISIRS

Du 4 au 7 décembre · 9h - 12h et 14h30 - 16h30

Colis pour les seniors
Restaurant Au Goût du Jour

5 décembre · 14h - 18h

Collecte de cadeaux (CME)
Salons de l'Hôtel de Ville

5 décembre · 10h - 12h et 14h - 19h · 6 décembre · 9h - 12h et 14h - 17h30

Bourse de Noël (ACSO)
Centre de la Renaissance

8 décembre · 10h - 17h

Téléthon (animations)
Gymnase Maurice Herzog

8 et 15 décembre · 9h - 12h

Vente de sapins
Parking en face de l'école maternelle du Golf

8 et 9 décembre · 9h - 17h

Tournoi de doubles de badminton (BACO)
Gymnase Montlouis

12 décembre · 14h30 - 16h30

Conférence Université Tous Ages
Salle des fêtes

13 décembre · 19h45 - 22h30

Match de volleyball

CISGO 1M / SMCV
Gymnase COSEC

14 décembre · 16h30

Marché de Noël de l'école J. Macé

15 décembre · 15h

Rencontre avec Favrene
La Mémo

15 décembre · 20h

Concert des élèves de Music'85
Salle des fêtes

15 et 16 décembre · 15h

Spectacle et goûter pour seniors
Gymnase Maurice Herzog

18 décembre · 19h

Noël en Finlande
Centre de la Renaissance

20 décembre · 19h

Conseil municipal
Hôtel de Ville

20 décembre · 20h - 22h30

Match de volleyball
CISGO 3F / Craponne
Gymnase COSEC

21 décembre · 20h30

Concert de Noël de l'EHO
Centre de la Renaissance

Fêtes de fin d'année

Attention : Les marchés Place Anatole France des 25 décembre et 1^{er} janvier sont avancés aux 24 et 31 décembre.

LYON AUDITION
CORRECTION AUDITIVE DE L'ADULTE ET DE L'ENFANT

Marilyne GUSTIN
Audioprothésiste D.E.

**REMISE DE 10 %
SUR CASQUE TELE***

- Test auditif gratuit
- Essai sans engagement
- conseil et suivi personnalisé
- protection anti bruit / Casque TV

111, Grande Rue - 69600 Oullins - 04 78 86 97 28

* sur présentation de ce bon. Valable jusqu'au 31/12/2012.

BERNARD CERAMICS

DES
PIECES
MODERNES
SANS DEFINITION

45, François Mitterrand - 69100 Tassin la Demi-Lune | 04 78 34 12 16 |
www.bernard-ceramics.com

Ouvert le samedi de 8h à 19h

Intermarché
SUPER

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

LUNDI À SAMEDI DE 8H45 À 19H45

143, BOULEVARD EMILE ZOLA
69600 OULLINS
04 78 51 35 74

À la source
du bien-être

Massage du dos
Réflexologie plantaire
Massages aux huiles essentielles
Drainage
Polarisation énergétique
Massage traditionnel thai
Famma (massage assis)
Initiation massage bébé
Massage amincissant
Massage de la femme enceinte
Cure de détoxination

Sur rendez-vous

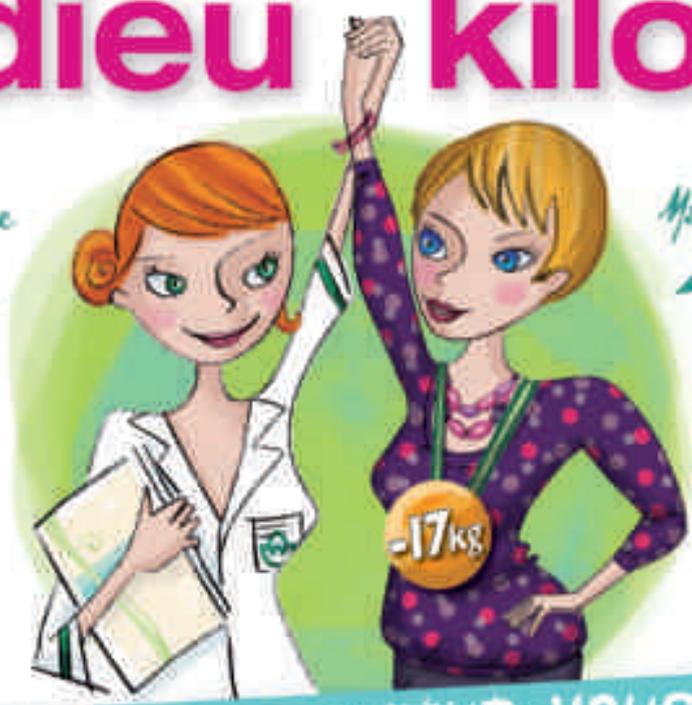
46, rue de la Bussière 69600 Oullins - 06 65 39 44 94 - <http://lasourcedubienetre.free.fr>



Adieu kilos !

Magalie,
ma diététicienne

Moi,
Marie-Jo



Ensemble pour gagner !

Ma diététicienne-nutritionniste diplômée me soutient et me motive. Elle contrôle ma perte de poids et m'aide à réussir, semaine après semaine. Les consultations hebdomadaires sont gratuites et seuls les compléments alimentaires à base de plantes sont à ma charge.

LA MÉTHODE NATUR HOUSE

TÉMOIGNAGE*

"Désormais je sais comment mon corps fonctionne !"

Marie-Joséphine est une belle quinquagénaire. Combative, elle a décidé de reprendre son destin en main. Ce qui a commencé par un programme diététique qui lui a permis de perdre 17 kilos en 17 semaines.



- Plan diététique personnalisé
- Suivi hebdomadaire gratuit avec votre diététicienne-nutritionniste
- Gamme variée de compléments alimentaires à base de plantes

Qu'est-ce qui vous a amené à pousser les portes du centre Naturhouse ?

Il y a deux ans, j'ai perdu mon mari. Je me suis mise à végéter, à mal dormir. Sous antidépresseurs, je me suis laissée aller. Il me fallait un déclic pour reprendre une vie normale.

Comment avez-vous réagi ?

Je voulais maigrir. Je me suis dit que de changer d'image me ferait du bien pour dépasser mon deuil. Une amie m'a parlé de Naturhouse.

Comment avez-vous vécu ce rééquilibrage alimentaire ?

J'ai vu Naturhouse, comme une sorte de défi. Je pensais qu'à 55 ans, je ne pourrais plus jamais perdre du poids. Au final, avec Magalie j'ai perdu presque 18 kilos.



Marie-Joséphine, 55 ans
Montbrison (42)

Aviez-vous déjà essayé de perdre du poids ?

J'ai toujours été "costaud". Mais avec les grossesses et les années, j'ai continué à prendre du poids. J'ai donc essayé toutes sortes de régimes.

Ces régimes n'ont pas fonctionné ?

Non, je reprenais à chaque fois un peu plus.

Qu'est-ce qui a changé avec Naturhouse ?

Avec Naturhouse j'avais un but. Et surtout un suivi régulier. Magalie, ma diététicienne a été à l'écoute pendant toute la durée de mon plan diététique. Elle m'a motivée, m'a rassurée. Désormais, je sais comment mon corps fonctionne.

Prenez rendez-vous !

1 place Arles Dufour 69600 OULLINS
Tél : 04 78 81 83 54

www.naturhouse.fr
www.facebook.com/Naturhouse.France

Êtes-vous en surpoids ? ? ?

Calculez votre IMC*

$$\frac{\text{mon poids}}{\text{ma taille}^2} = \text{mon IMC}$$

“ Votre résultat est supérieur à 25 ? Vous êtes en surpoids... ”

* L'IMC ou Indice de Masse Corporelle permet de constater si une personne est en surpoids ou non. Elle est calculée en divisant son poids (en kg) par le carré de sa taille (en m). Elle ne tient pas compte de la composition corporelle (muscle, graisse, os, etc.). Elle est donc un indicateur de santé, mais pas un diagnostic de surpoids ou de maigreur.



* Extrait du témoignage paru dans le magazine "PROSPERITE" n°118, disponible dans tous les centres Naturhouse.